

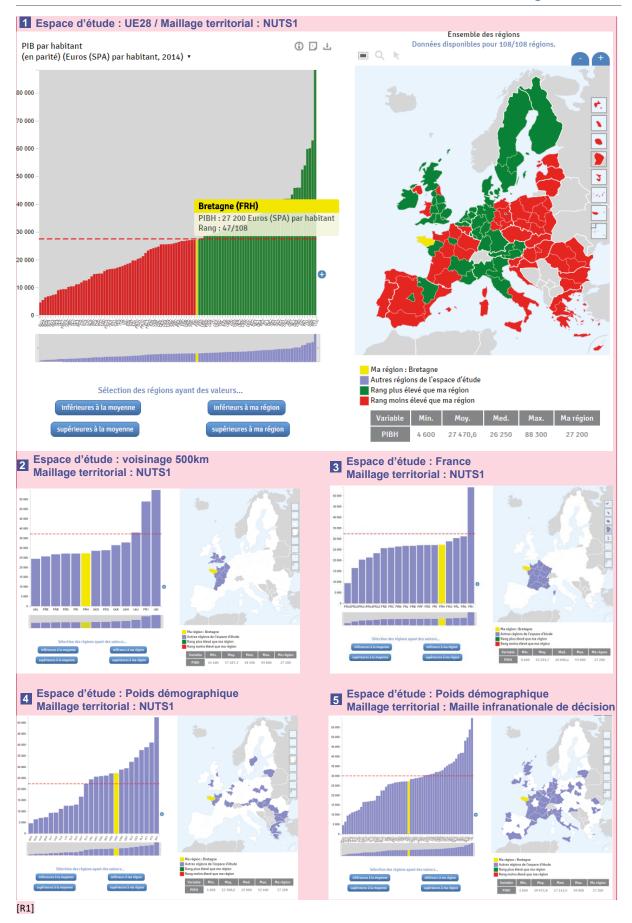
La position d'une région : aussi une question d'espace d'étude et de maille territoriale d'analyse...

L'objectif consiste ici à partir de la situation de la Bretagne, de montrer l'intérêt de faire varier les paramètres de sélection, notamment les contextes de comparaison (espaces d'étude) et les mailles territoriales pour enrichir l'analyse.

- L'utilisateur sélectionne la région Bretagne, l'indicateur de référence pour l'analyse (indicateur : PIB par habitant en parité 2014), l'espace d'étude (UE28) et le maillage territorial d'analyse. La région Bourgogne-Franche-Comté apparaît en surbrillance jaune sur le graphique. Elle est située au centre de la distribution des régions européennes pour cet indicateur. En survolant la barre jaune verticale, un bloc d'information apparaît et rappelle la valeur de cette région pour l'indicateur sélectionné (27200 euros par habitant) et son rang dans la distribution : 47ème sur 108 régions. La région qui dispose de la valeur la plus élevée est le Luxembourg (88 300 euros), la région caractérisée par le niveau de PIB par habitant le plus faible est la région bulgare de Severna i Yugoiztochna (4 600 euros). Un survol de la ligne représentée en tireté rouge rappelle la moyenne de l'espace d'étude (dont les valeurs figurent aussi dans le tableau représenté sous la carte). La moyenne européenne s'élève à 27 470 euros par habitant. La région Bretagne se situe donc très légèrement en-dessous de la moyenne, quand on raisonne par rapport à l'ensemble des régions européennes. Qu'en est-il pour d'autres contextes de comparaison ?
- Si l'on considère les régions (NUTS1) situées à moins de 500 kilomètres de la Bretagne (13 régions Bretagne comprise), celle-ci se retrouve maintenant très nettement en dessous de la moyenne de cet espace d'étude de proximité géographique qui comprend les régions de l'ouest français et du sudouest britannique. La Bretagne se place ici en 8º position d'un espace d'étude où la moyenne s'élève à 37 187 euros par habitant.
- En sélectionnant à présent l'espace d'étude « Pays d'appartenance », la Bretagne est comparée à l'ensemble des régions françaises métropolitaines et d'Outre-Mer (18 unités territoriales) et se place alors 5^e position. Elle reste positionnée nettement en dessous de la moyenne française (32 293 euros). Ce constat reste néanmoins à nuancer compte-tenu du poids exercé par la région lle-de-France, qui tire la moyenne française vers des valeurs élevées.
- Les régions européennes sont caractérisées par leur grande hétérogénéité de masse démographique : la valeur minimale (Iles Åland, Finlande) représente 30 000 habitants alors que la valeur maximale (Ile-de-France) représente plus de 13 000 000 d'habitants. L'activation de l'espace d'étude « poids démographique » permet dès lors de comparer des régions caractérisées par un poids démographique comparable. Au niveau NUTS1, la Bretagne appartient à la catégorie des régions peuplées de 2 600 000 à 4 000 000 d'habitants. Pour cet espace d'étude, comprenant majoritairement des régions du centre et du sud-est européen, la Bretagne se retrouve maintenant dans une situation favorable : 9e sur 26 régions, la moyenne de cet espace s'élevant à 22 388 euros par habitant.
- On peut néanmoins reprocher au niveau NUTS1 son manque d'adéquation au contexte politique. Pour beaucoup de pays européens, ce niveau de maillage ne représente qu'un cadre statistique sur lequel ne repose pas de mise en œuvre de politiques publiques spécifiques. C'est pourquoi, la maille infra nationale de décision (MIND) a été créée pour disposer d'une maille combinant les niveaux 1 et 2 de la nomenclature territoriale NUTS afin de restituer au mieux les premiers niveaux de décision politique infranationaux. En activant ce maillage pour la région Bretagne sur des masses démographiques comparables, celle-ci apparait à présent dans la catégorie des régions les plus peuplées (de 2 700 000 à 17 800 000 habitants). Ce nouvel espace d'étude comprend la majorité des régions de France métropolitaine, d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique et du nord italien dont les régions capitales européennes. Le PIB moyen s'y élève à 29972 euros par habitant, ce qui place la Bretagne dans une position intermédiaire : 29° sur 58.









En considérant l'indicateur privilégié de la politique de cohésion de l'Union européenne, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, utilisé depuis 1988 pour attribuer les fonds structurels européens, Regioviz peut être utilisé comme un outil de simulation pour discuter et mettre en perspective les critères retenus pour fonder cette politique communautaire. En effet, l'appartenance de la Bretagne à la catégorie des régions plus développées (PIB par habitant en parité supérieur à 90 % de la moyenne de l'Union Européen) dépend largement du choix de l'indicateur retenu, de la maille territoriale d'analyse ou encore de l'espace d'étude considéré (Ysebaert et al., 2011).

¹ http://hypercarte.imag.fr/20120905_CIST_Hyperatlas_chapter_final.pdf

